

COMMUNE DE CANAPLES
Département de la Somme

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2018

NOMBRE DES MEMBRES :

Séance du 16 Février 2018

Composant le Conseil : 11

Présent à la séance : 10

Date de convocation : 09 Février 2018

L'An deux mille dix-huit, le seize Février, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Canaples se sont réunis au nombre de dix au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de :

Monsieur Marcel POISSON, Maire

Etaient présents MM. Les adjoints, MM. Les conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L2121-17 du Code Général Des Collectivités Territoriales.

Présents :

Jean Luc BELLENGER, Pascal GODARD, Yasmine HAFIAN : Adjoints au Maire
Jean Yves CANNESSEON, Alain JARDIN, Léon LENNE, Aurore MERLIN, Jean Marc MOYAUX,
Matthieu VANDENBUSSCHE: Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

/

Absents excusés :

Emilie MICHEL

Absents non excusés :

/

M. Marcel POISSON Maire ouvre la séance à 20h00.

1. Approbation du Compte rendu des Conseils Municipaux des 16 janvier et 13 février 2018 :

M. le Maire fait lecture des comptes rendus des deux dernières séances de Conseil Municipal.

**Après délibération,
Le Conseil Municipal,
DECIDE** d'adopter les deux comptes rendus.
ADOpte A L'UNANIMITE.

2. Opération Cocon 80 :

La Commission Bâtiments propose la réalisation des faux plafonds avec reprise de l'éclairage pour un montant de 2 550.00 €. Ainsi que l'isolation de la sous pente au-dessus de la 5^{ème} classe sans réalisation de Placoplatre, ni d'éclairage car cela ne représente pas un caractère d'urgence.

Le Conseil Municipal s'accorde à attendre les appels d'offres de la FDE avant de prendre sa décision définitive.

3. Salle des archives :

- La dalle et le carrelage de la salle des archives sont en cours de réalisation en régie.
- La réalisation des murs et plafond avec éclairage sont estimés à 1 500.00 € en matériaux pour réalisation en régie après contact avec Mr VIEZ.

4. Logement salle d'activités :

Après la mise en place d'une fibre de verre et de la peinture, plusieurs versions d'aménagement sont proposées, ces propositions feront l'objet d'étude au DOB pour le vote du budget au titre de l'année 2018.

5. Traversée du village :

Suite à la rencontre avec M. Brailly - du bureau d'étude EVIA, il a été proposé de positionner des coussins berlinois en tranche conditionnelle des travaux afin d'y limiter la vitesse.

La convention sera actualisée en fonction des décisions prises quant à cet aménagement lors d'un précédent conseil municipal.

L'ouverture des plis de l'appel d'offres s'effectuera le 02 mars prochain.

Une réunion publique est à prévoir pour informer la population - A voir avec M. BRAILLY pour proposition de dates.

6. Achat de terrain pour station d'épuration :

Le besoin en terrain pour la réalisation de la station d'épuration n'est pas une nécessité absolue pour la commune mais uniquement un confort pour la réalisation des travaux.

Après plusieurs contacts avec des offices notariés, il s'avère que la valeur au m² du terrain s'élève au plus à 3.00 €.

Le conseil Municipal propose le prix de 5.00 € du m².

**Après délibération,
Le Conseil Municipal,
S'ACCORDE à acheter le terrain
A L'UNANIMITE
APPROUVE le prix de 5.00 €/m².
ADOpte A LA MAJORITE.**

Avis	Nombre de voix
Pour 5.00 €	6
Pour 4.00 €	1
Pour 3.00 €	3
Contre l'achat	0
Abstention	0

7. Surcroît d'activité :

Les services de la commune connaissent des surcroûts d'activité occasionnels tant à la cantine, à la garderie qu'à l'entretien des espaces verts, mais aussi une nécessité de main d'œuvre immédiatement disponible face aux absences imprévues.

L'association BAC 80 propose des intermittents qui au tarif de 20.00 € de l'heure, ce tarif est majoré de 5.00 € / jour si le matériel n'est pas fourni pas la commune.

**Après délibération,
Le Conseil Municipal,
S'ACCORDE à recourir aux services de l'association BAC 80 en cas de nécessité.
A L'UNANIMITE**

8. Remplacement des extincteurs extérieurs :

7 extincteurs extérieurs sont installés dans notre commune, un seul est encore en état de fonctionnement. Face à leur inutilité et le coût de remplacement de 900.00 € majoré de 1 300.00 € pour les coffres, le conseil mène la réflexion sur la nécessité de cet investissement. Le conseil municipal décide de ne pas remplacer les extincteurs.

9. Devis transformateur :

- Une nouvelle commission FDE se réunit le 23 février, Monsieur Le Maire soumet une nouvelle proposition pour la commission à venir.

10. Questions diverses :

- Demande de subvention pour le congrès des anciens combattants : accord de principe du Conseil Municipal, elle sera soumise au vote lors du vote du budget.
- Armoire électrique salle d'activités, celle appartenant à ERDF a été réparée, l'autre a fait l'objet d'un devis chez POIREL à hauteur de 320.50 € TTC, qui est accepté.
- Support vélo dégradé à la médiathèque.
- Intérêt de racheter une guirlande de Noël pour avoir un alignement tout au long de la rue principale du village.

- Abattage des arbres cour de Beaufort, ils seront stockés sur une parcelle à Jean-François GAFFET, un appel aux volontaires sera fait dans le petit rapporteur pour les débiter.
- Un avis positif est émis quant à l'efficacité de la brigade de contact et leur réactivité suite à un signalement.
- Chemins des champs : l'état des chemins se dégrade notamment celui de la route de Bonneville. Il est proposé de faire usage de la taxe à l'hectare pour la réfection et l'entretien de la voirie des champs.
- Suite au rachat de la vaisselle, le stockage de l'ancienne vaisselle, étagères et bacs de rangement sont à prévoir.
- Fibre optique : suite aux travaux d'installation, des tranchées ont été mal rétablies, signalées, leur réfection est prévue prochainement.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Marcel POISSON

Maire de Canaples